



Déclaration liminaire CAPD du 5 juin 2014

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames et Monsieur les Inspecteurs,  
Monsieur le Secrétaire Général,

Chaque année, nos collègues attendent les opérations du mouvement avec impatience, et à plus forte raison quand l'environnement professionnel devient de plus en plus pénible à vivre. Le choix de l'école dans laquelle ils vont passer la majeure partie de leur temps de travail revêt une importance croissante.

Le choix, quand on peut choisir.

Malheureusement, les suppressions de postes que notre département subit depuis de trop nombreuses années (- 126,5 depuis 2000) réduisent d'autant les possibilités de mouvement pour les enseignants.

Et que dire de la multiplication des postes à profil et autres listes d'aptitude ?

Le SNUipp.FSU65 s'est toujours opposé à ces procédures qui conduisent à mettre en concurrence des collègues sur des critères qui échappent à la transparence.

En effet, comment peut-on reprendre sereinement le chemin de l'école, lorsqu'une commission établit un classement entre les candidats à un même poste, alors qu'ils ont tous les qualifications exigées ?

La mise en place des nouveaux rythmes qui donne un pouvoir croissant aux collectivités territoriales n'est pas de nature à rétablir la confiance de nos collègues vis-à-vis de l'institution.

Concernant les possibilités d'accès à la Hors Classe, le SNUipp.FSU revendique l'accès de tous à l'indice terminal 783 avant le départ en retraite.

Nos traitements sont tellement élevés, qu'un PE, avec plus de 15 ans d'ancienneté, qui élève seul 2 enfants n'est pas imposable ...

Si hauts que certains de nos collègues ne se chauffent plus l'hiver ou seulement en cas de grand froid ...

Si hauts que la majorité d'entre nous va se résigner à prolonger sa carrière de plusieurs années pour que la pension de retraite soit un peu plus élevée que le minimum vieillesse.

Et que dire de la quasi impossibilité d'entrer dans le département que l'on souhaite, obligeant ainsi nombre d'enseignants à choisir entre abandonner leur vie ou abandonner leur métier.

L'enquête nationale du SNUipp.FSU, montre que nos collègues quand ils s'expriment sur leur profession, sont déchirés par le sentiment de ne pas pouvoir assurer leur mission correctement, courant après le temps, désarçonnés par des injonctions contradictoires, noyés sous un flot de tâches qui les éloignent du cœur de leur métier, et n'apportent rien à leurs élèves.

Elle montre également que ce déchirement nourrit, et les sociologues qui étudient « le monde du travail », s'accordent à dire que c'est une singularité propre aux seuls enseignants, un fort sentiment de culpabilité.

Plus que tout, ce qui préoccupe nos collègues c'est l'augmentation des marques d'incivilité, les agressions, injures et menaces qu'ils subissent, la remise en cause de leur

compétence professionnelle, voire de leur humanité, par des élèves ou des parents. Ils sont également préoccupés par le comportement de certains élus qui outrepassent leurs prérogatives.

C'est pourquoi nous vous demandons avec gravité, de réunir rapidement un groupe de réflexion autour de toutes ces questions qui empêchent nos collègues de travailler sereinement.

Ils ont avant tout besoin d'être assurés de pouvoir trouver une écoute impartiale et lucide de la part de leur hiérarchie.

Ils ne supportent plus, et jusqu'à en devenir malades, d'être mal traités alors qu'ils font leur possible pour être en accord avec la haute idée qu'ils se font de leur métier et de leur fonction, alors qu'ils font preuve d'un engagement et d'une abnégation remarquables.

Il y a urgence à ce que les demandes de nos collègues soient entendues, que des réponses adéquates et rapides leur soient apportées, afin que tous puissent travailler sereinement à atteindre le seul objectif que les citoyens nous assignent : permettre la réussite scolaire de tous les élèves.

roselyne bergé-sarthou, magali laborde, joëlle noguère et pierre torres  
élus à la CAPD pour le SNUipp.FSU65

